

Le préalable indispensable pour construire malin

L'objectif :

> Disposer d'une solution alternative à une construction standard pour la construction d'un bâtiment à forte performance énergétique

L'offre :

- > Réalisation par un architecte et/ou un bureau d'études de l'avant projet sommaire du bâtiment (5 jours)
- > Chiffrage du projet et fourniture d'une esquisse

Le coût :

- > Pour les PMI : 1 700 € HT* grâce au soutien financier des partenaires du programme
- > Pour les non PMI, l'ADEME peut proposer une aide financière pouvant aller jusqu'à 50 % (dépenses éligibles plafonnées à 30 000 €) pour l'accompagnement par l'architecte et/ou le bureau d'études.

* coût: prévisionnel